

Asphalte

Section 1. Identification

Identificateur du produit : Asphalte

Code du produit : 208-GHS

Usage recommandé : Les produits d'asphalte doivent être utilisés pour le pavage de routes et d'autoroutes, comme produits d'imperméabilisation et d'étanchéité, comme produits de revêtement ou pour d'autres applications en ingénierie.

Données relatives au fournisseur :

Énergie Valero Inc.

1801 Avenue McGill Collège, 13^{ième} étage
Montréal
Québec, Canada, H3A 2N4
Téléphone : 800-295-0391
clientele@ultramar.ca
<http://www.ultramar.ca>

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

CANUTEC : (613) 996-6666

Section 2. Identification des dangers

Classification :



Cancérogénicité, Catégorie 1B

Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger :

H350 : Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence :

P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P281 : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

P405 : Garder sous clef.

P501 : Éliminer le contenu/récipient par une firme homologuée d'élimination des déchets selon les réglementations régionales.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
Asphalte	8052-42-4	0 - 100
Résidus (pétrole), distillation sous vide	64741-56-6	0 - 100
Distillats sous vide (pétrole), résidus de pétrole	68955-27-1	0 - 15

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Peau :

En cas de contact avec un produit chaud ou fondu, refroidir rapidement avec de l'eau et consulter immédiatement un médecin. Attention. N'essayez pas d'enlever le produit fondu de la peau car la peau se déchire facilement. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser. Détruisez ou nettoyez soigneusement les chaussures contaminées. Si élevée une injection sous pression sous la peau se produit, consultez toujours un médecin.

Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais.

Ingestion :

Ne PAS faire vomir.

Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente. Consulter un médecin.

Symptômes et effets aigus les plus importants :

Irritation du nez et de la gorge. Irritation des yeux et des muqueuses. Irritation de la peau. Inconscience.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Inflammabilité du produit :

Ininflammable

Point d'éclair :

177°C / 350.6°F Coupe fermée

Température d'auto-inflammation :

316°C / 600.8°F

Produits de combustion :

Donnée non disponible

Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

Agents extincteurs appropriés :

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Agent chimique sec, Ne pas utiliser de jet d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence : Évacuer la zone.

Pour le personnel des services d'urgence : Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Asphalte	8052-42-4	VEMP	5 mg/m ³	CNESST

Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux/visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau : Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

Protection des mains : Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique : Liquide

Couleur : Brun foncé à noir

Odeur : Pétrole fort

Point de congélation/de fusion : 37.78°C / 100°F (Point de ramollissement)

Point d'ébullition : 371.11°C / 700°F

Apparence : Semi-solide à 70F

Point d'éclair : 177°C / 350.6°F Coupe fermée

Température d'auto-inflammation : 316°C / 600.8°F

pH : Donnée non disponible

Solubilité : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.

Risque de réactions dangereuses : Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Flammes et étincelles. Sources d'allumage. Contact avec des matières incompatibles.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

Section 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë :

Composant	CAS	Valeur
Asphalte	8052-42-4	DL ₅₀ Orale : Rat > 5000 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau :

Non applicable

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Non applicable

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

Cancérogénicité :

Asphalte : Susceptible de provoquer le cancer.

Résidus (pétrole), distillation sous vide : Susceptible de provoquer le cancer.

Distillats sous vide (pétrole), résidus de pétrole : Peut provoquer le cancer

Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

Danger par aspiration :

Non applicable

Voies d'entrées potentielles :

Non applicable

Section 12. Données écologiques

Toxicité :

Aucune

Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol :

Donnée non disponible

Autres effets nocifs :


Donnée non disponible


Section 13. Données sur l'élimination


Méthodes d'élimination :


Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

Section 14. Informations relatives au transport

TMD		
# UN : UN3257	Nom d'expédition : LIQUIDE TRANSPORTÉ À CHAUD, N.S.A. (Asphalt)	
Classe : 9	Groupe d'emballage : III	

DOT		
# UN : UN3257	Nom d'expédition : LIQUIDE TRANSPORTÉ À CHAUD, N.S.A. (Asphalt)	
Classe : 9	Groupe d'emballage : III	

IMDG			
# UN : UN3257	Nom d'expédition : LIQUIDE TRANSPORTÉ À CHAUD, N.S.A. (Asphalt)		
Classe : 9	Groupe d'emballage : III	EMS-No :	

IATA			
# UN : UN3257	Nom d'expédition : LIQUIDE TRANSPORTÉ À CHAUD, N.S.A. (Asphalt)		
Classe : 9	Groupe d'emballage : III		

Section 15. Informations sur la réglementation

Classification NFPA :



Santé : 1
Inflammabilité : 1
Réactivité : 0
Conditions spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

Informations générales sur le produit :

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises.

Section 16. Autres informations

Date de préparation de la fiche d'origine :

2022-06-08

Version :

1.00

Validé par :

Toxyscan inc.

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.